

Conseil de Paris
Séance des 5 et 6 juillet 2010

Vœu déposé par Pascal CHERKI, René DUTREY, Danièle POURTAUD, Hermano SANCHES-RUIVO, Aline ARROUZE, Odette CHRISTIENNE, Olivia POLSKI, Etienne MERCIER et les élu(e)s des groupes socialiste, radical de gauche et apparentés, verts et communiste et parti de gauche, concernant l'occupation temporaire des locaux vacants du site de Saint Vincent de Paul

En février dernier, le conseil d'arrondissement du 14^{ème} arrondissement a voté favorablement pour un projet d'études de faisabilité concernant le futur projet d'aménagement du site de l'hôpital Saint de Paul, indiquant une libération progressive des locaux à partir de la fin de cette année 2010.

Après la longue lutte du comité de soutien pour le maintien de l'hôpital que nous avons soutenue et accompagnée avec beaucoup de conviction, nous ne pouvons malheureusement que réaffirmer aujourd'hui notre plus grand regret pour cette fermeture définitive d'un hôpital dont l'existence et le développement de ses activités médicales ont influencé l'évolution du quartier et l'histoire du 14^{ème} arrondissement

Ceci étant, la libération progressive des locaux peut apparaître comme une opportunité pour contribuer, dans l'intervalle qui séparera la libération des bâtiments par l'AP-HP et la réalisation du nouvel éco-quartier, à l'accueil temporaire, dans ces dits locaux, de projets sociaux, de santé ou de lutte contre les exclusions portés directement ou indirectement par la Ville de Paris.

C'est pourquoi, sur proposition de Pascal CHERKI, René DUTREY, Danièle POURTAUD, Hermano SANCHES-RUIVO, Aline ARROUZE, Odette CHRISTIENNE, Olivia POLSKI, Etienne MERCIER et des élu(e)s des groupes socialiste, radical de gauche et apparentés, verts et communiste et parti de gauche, le Conseil de Paris émet le vœu que la Ville de Paris se saisisse de ce dossier et, en concertation avec la Mairie du 14^{ème} et les acteurs concernés, fasse dans les meilleurs délais des propositions d'utilisation temporaire de ces locaux.